

Tenir bon et continuer à intervenir

Éditorial

La crise sanitaire continue de bouleverser nos vies.

Comme l'avaient anticipé de nombreux scientifiques, l'activité du virus connaît un rebond favorisé par la météorologie automnale, la reprise des activités économiques et la plus grande présence dans des lieux confinés. Après des mesures restrictives dans plusieurs villes ou régions, la décision brutale d'un re-confinement général a été prise, la situation dans les services de réanimation dans tous les hôpitaux s'aggravant de manière exponentielle au point de menacer les interventions programmées.

C'est évidemment un choc de se retrouver dans une situation déjà mal vécue pour beaucoup de retraité·e·s en mars-avril et qui demande d'aller encore puiser des ressources intérieures pour faire front. Et on ne peut pas ne pas éprouver de la colère quand on cherche vainement la cohérence de cette décision dans les fermetures à géométrie variable (les librairies !!), le refus de donner aux établissements scolaires les moyens d'assurer la protection de tous, dans l'absence de cadrage des protocoles en entreprises... Tout cela sent l'improvisation comme si la réalité devait se plier aux ordres de Jupiter, passé subitement en mode panique.

On ne peut pas oublier non plus l'absence d'anticipation dans le Ségur de la santé, l'échec du dépistage mal organisé, la poursuite du démantèlement de l'hôpital public encore soumis à des économies de 800 millions en 2021.

Un point d'étape est prévu dans 15 jours mais la durée d'un mois n'est pas exclue.

C'est dans ce contexte – et avec la coupure des vacances qui ne permet pas un envoi postal – que vous parvient l'initiative prise par les 9, tardivement finalisée. Au moment où le Parlement débat sur le budget de la Sécurité Sociale qui inclut les mesures pour les retraité·e·s, avait été prévue une campagne d'opinion incluant un tract grand public (joint) et la signature d'une carte-pétition pour préparer une action nationale le 17 novembre.

En réaction au décrochage continu des pensions sur l'inflation auquel s'ajoute l'augmentation des complémentaires santé, l'augmentation de la CSG à partir de 2 000 €, les taxes diverses, les 9 se sont accordés pour porter plus haut la revendication sur le pouvoir d'achat, pouvoir de vivre, en exigeant un rattrapage de 100 € tout de suite « à valoir sur la revalorisation calculée sur

l'évolution des salaires », ce qui en fait autre chose qu'une simple prime. Le SNES-FSU n'ayant jamais été favorable aux augmentations uniformes, c'est donc bien un compromis qui prend en compte la disparité des niveaux de pensions. Les revendications pour l'accès aux soins et la perte d'autonomie sont aussi réaffirmées.

Il est évident qu'en Île de France le durcissement des contraintes sanitaires bien avant les vacances a entravé l'organisation de cette campagne, sur les marchés par exemple.

Dans l'immédiat, nous vous appelons à retourner très rapidement dans l'enveloppe-T la carte jointe à découper. Nous vous informerons des modalités de dépôt ou d'envoi collectif à l'Élysée le 17 novembre. Il est important que les syndiqué·e·s, déjà, expriment leur détermination à ne pas être sacrifié·es à la crise et à affirmer qu'une société respectueuse de tous les âges reste possible.

D'autre part, en cette veille de rentrée scolaire, les retraité·e·s partagent totalement l'indignation soulevée par la décision précipitée de J.M. Blanquer d'annuler le temps collectif entre enseignant·e·s, malgré les contre-propositions faites pour l'organiser. Quel mépris de priver de toute initiative les enseignant·e·s pour l'un des leurs et de tenter de réduire l'onde de choc provoquée par la mort de Samuel Paty, assassiné pour avoir exercé son métier ! Quelle honteuse dérobade de chercher à museler toutes les questions que pose la Profession sur cette tragédie ainsi que les réactions aux graves lacunes du protocole sanitaire ! Vous connaissez la vigoureuse protestation du SNES-FSU qui a déposé un préavis de grève. Un communiqué unitaire des organisations syndicales de l'académie de Versailles dénonce aussi cette manœuvre.

Ce n'est décidément pas le moment de se taire mais bien celui de rester solidaires, la tête haute.

Prenez soin de vous et de vos proches.

*Martine Beaulu-Barlier
le 1^{er} novembre 2020*

Dernière minute

→ La pétition est mise en ligne à partir du 9 novembre sur le site fsu.fr

Sommaire
p.1 : Éditorial
p.2 : Pour une solidarité intergénérationnelle
p.3-4 : Réflexions d'un retraité à propos de Samuel PATY
p.3-4 : Carte pétition
p.5-6 : Tract unitaire pour le 17 novembre 2020

Pour une solidarité intergénérationnelle

La deuxième vague épidémique, prévisible, est en train de déferler sur notre pays. La crise économique, résultante de la première vague, va s'amplifier, continuant de précipiter nombre de gens dans la précarité et la pauvreté. La politique du gouvernement n'a pas changé, toujours favorable aux profits des plus riches et des grandes entreprises, infiniment moins généreuse pour répondre aux besoins sociaux. Pour brouiller les cartes, l'un des subterfuges consiste à « responsabiliser » les gens, comprendre culpabiliser !

Responsabiliser les jeunes qui, par leur insouciance, favorisent la dispersion du virus en faisant la fête. Mais sont-ils vraiment à la fête ? Près d'1 million de jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Le gouvernement refuse d'étendre le RSA aux 18-25 ans malgré les demandes pressantes. Pour les étudiant·e·s, le coût de la vie augmente de 3,69 % en cette rentrée et il faudra payer les masques. Or ils sont exclus du « coup de pouce » pour les APL, en dehors des étudiants boursiers. Suite à la crise sanitaire, nombre de petits jobs et de stages, faiblement rémunérés certes, ont été supprimés. Bref, pas de quoi réjouir la jeunesse.

Responsabiliser les seniors, les vieux, les personnes âgées, les baby-boomers... on ne sait comment les appeler d'ailleurs. Ces « vulnérables » au coût de protection sanitaire élevé doivent rester chez eux, arrêter de s'occuper de leurs petits-enfants, stopper leur vie sociale. Même si cette « *mise en exergue de la fragilité de ces populations invisibilise toutes leurs contributions à la vie sociale* » comme l'explique la sociologue Isabelle Mallon, spécialiste du vieillissement et des âges de la vie.

La tentation est manifeste de considérer comme nantis ces retraité·e·s qui touchent une pension malgré la crise économique et de les stigmatiser devant l'explosion de la dette publique. C'est déjà faire oublier le retard des pensions nettes par rapport à l'inflation sur ces 12 dernières années, écart particulièrement aggravé entre 2017 et 2020. La jeune génération en a-t-elle tiré profit ? Quant à la dette qui hypothéquerait son avenir, qu'en est-il réellement ?

Pour K.Raffi Khansari, diplômé de l'Essec et de Sciences Po, « *ce prétendu conflit intergénérationnel ressemble en tout point à une pure construction intellectuelle* » (Le Monde, 12/09/20). En effet, plus de la moitié de cette dette a moins de quinze ans et a permis de maintenir l'activité économique, préservant des emplois pour les actifs. Comparant la vie pendant la période des « trente glorieuses » à celle de l'époque actuelle, il souligne que les Français étaient moins riches pour une quantité de travail annuelle plus grande et qu'il y avait moins de possibilité de loisirs accessibles. Pour ce jeune diplômé, il n'est donc pas question de parler de génération privilégiée et de créer pour les opposer de manière artificielle des classes d'âge. La dette fluctue avec les situations économiques, ce n'est pas elle qui met notre vie en danger mais plutôt l'épidémie et la crise environnementale. Et nous pouvons y ajouter les politiques menées depuis des décennies.

Pour répondre à ces défis, il faut créer un nouveau modèle économique durable qui accordera une place à tout le monde. Plutôt que de créer des tensions entre les générations qui seront préjudiciables à tous et fatales à la solidarité, le gouvernement doit s'engager dans cette voie. Et c'est de sa responsabilité !

Anne-Marie Roussel



Réflexions d'un retraité à propos de Samuel PATY

Face à l'acte terroriste dont a été victime Samuel Paty, l'indignation, la colère, le désarroi des enseignant·e·s se sont faits sentir dans toute la France et au-delà. L'émotion était grande dans tous les rassemblements dimanche 19 octobre.

En France, les porte-parole des partis de droite, de l'extrême-droite avec la complaisance de certains médias et sur les réseaux sociaux, se sont emparés de cette action terroriste pour en désigner les musulmans comme responsables. De surcroît, on a pu entendre accuser des hommes et des femmes de gauche, des enseignant·e·s syndicalistes d'être complices des illuminés djihadistes et des terroristes islamistes. Ce qui est détestable et inquiétant.

Parler de démocratie et de fraternité, combattre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, vouloir plus d'humanisme en France et dans le monde serait donc se soumettre aux délires djihadistes et aux violences islamistes ?

La réflexion sur la laïcité et son institutionnalisation a une longue histoire qui a

abouti à la promulgation de la loi sur la séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. On peut y lire :

Article 1^{er}

« *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.* »

Article 2

« *La République ne reconnaît ne salarie ni ne subventionne aucun culte.* »

Ce qui implique : « que toutes les religions sont admises à condition de ne pas imposer leur loi à ceux qui ne partagent pas leur foi ».

Soulignons que beaucoup d'États modernes et démocratiques d'Europe ne sont pas laïques. Citons-en quelques-uns : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède, la Norvège, l'Italie. (...)

(suite p.4)

L'exigence des Retraités

1000€

L'ELYSEE
E. MACRON

cgtr retraités

Retraités Fonction Publique

UCR FO

U.S. F.S.U.

ENSEMBLE SOLIDAIRES

LSR

Solidaires Retraités Retraitées

DISPENSÉ DU TIMBRAGE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Réflexions d'un retraité à propos de Samuel PATY

(...) Le corollaire de la liberté de conscience est la liberté d'expression, souvent abordée dans les cours d'Enseignement Moral et Civique comme l'a fait Samuel Paty. C'est bien la mission de l'enseignement de construire des savoirs, y compris avec des caricatures, pour mieux saisir les contextes, les codes, les enjeux des usages de cette liberté et contribuer à l'émancipation des esprits par rapport aux pouvoirs établis, aux préjugés...

Face à la plainte d'un père d'élève, à l'emballement sur les réseaux sociaux et au nom de la laïcité, ce professeur aurait dû bénéficier d'une protection. Il est insupportable qu'un enseignant soit massacré pour avoir exercé sa mission.

Enseignant retraité, j'ai vécu cet acte de barbarie très intensément. Dès les premiers instants, je sentais mon impuissance. J'étais atterré, bouleversé, terrorisé même face à la détermination de ce fou de dieu.

J'aurais voulu déverser ma colère haut et fort à tous ceux qui, par lâcheté et soumission aveugle à des croyances, ont endossé le terrorisme et le fascisme comme moyens de se faire entendre et pour imposer leur vision du monde socialement, politiquement et économiquement. Parmi leurs cibles demeurent les lieux de savoir et de culture : les écoles, les universités, les musées, les théâtres...

La République, la démocratie et la laïcité ne sont pas des options. L'institution scolaire, les enseignant.es doivent continuer à permettre le développement de l'esprit critique des jeunes.

Tout ce que je souhaite, et ce pour quoi je continuerai à soutenir les actifs, c'est que cette tragédie soit bien méditée en haut lieu et que les enseignants reçoivent enfin les moyens d'exercer leur métier dans la sérénité ainsi que la reconnaissance qui leur est due.

Paul Baron

- Non à la perte du pouvoir d'achat
- **100 euros tout de suite** pour rattraper notre pouvoir d'achat
- Revalorisation des pensions indexée sur le salaire moyen
- Accès à la santé pour tous
- Prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité sociale

Nom et prénom :

Ville :

Courriel :

Signature :



Ne touchez pas au pouvoir d'achat des retraités

UNE CAMPAGNE INDÉCENTE

Une vilaine musique se fait entendre régulièrement : avant la pandémie les retraités étaient présentés comme des privilégiés dans un contexte de chômage des jeunes notamment. Comme s'ils étaient responsables de cette situation. Au sortir de la période de confinement, des « experts » ont affirmé que l'arrêt des activités du pays avait été décidé pour « protéger les anciens », et qu'il fallait donc qu'ils acceptent de se sacrifier en retour, alors que neuf personnes décédées pendant la pandémie sur dix sont des retraités de plus de 65 ans.

À la veille de la discussion à l'Assemblée du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), le rapport de Laurent Vachey, remis au gouvernement, préconise une augmentation de la CSG, l'augmentation des impôts par la réduction de moitié de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions de retraite et par la hausse de la CASA.

LA PERTE CONTINUE DU POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

Ainsi il serait « juste » de réduire les revenus des retraités sous prétexte que leurs pensions n'auraient pas été entamées durant la crise sanitaire. C'est oublier que leurs revenus ont largement été réduits par la hausse de la CSG, le gel des pensions et des complémentaires, la non revalorisation des pensions qui n'ont pas suivi le coût de la vie : **ces dernières douze années, les prix ont augmenté de 13 % et les pensions nettes seulement de 8,60 %**. Un rapport officiel constate même que le niveau de vie moyen des personnes en retraite a diminué de plus de 3 % entre 2017 et 2018. En réalité, depuis l'arrivée du Président E. Macron, les pensions ont perdu 5,5 % de pouvoir d'achat !

Rassemblons-nous autour de ces exigences :

- 100 euros de suite pour rattraper notre pouvoir d'achat à valoir sur la revalorisation des pensions calculée sur l'évolution du salaire moyen.
- Accès à la santé pour tous.
- Prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

L'AUSTÉRITÉ, UN MAUVAIS COUP POUR LES RETRAITÉS ET POUR L'ÉCONOMIE

« Il n'existe pas d'exemple d'une économie qui ait redémarré grâce à l'austérité. » Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie. C'est pourtant ce qu'ont fait Emmanuel Macron et ses prédécesseurs. Le PLFSS 2021, présenté par le gouvernement veut imposer 4 milliards d'économies sur le budget de l'hôpital public. Certains hôpitaux sont déjà saturés, les soignants n'en peuvent plus, les urgences sont débordées. Les retraités, considérés comme fragiles, seraient les principales victimes de ces mesures.

Mais l'austérité ne s'applique pas à tout le monde. Des milliards sont distribués aux entreprises, ou plutôt à leurs actionnaires, alors que le Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité fait état d'une explosion des dividendes chez les 0,1 % les plus fortunés, après la suppression de l'ISF et l'abaissement de la fiscalité sur le capital. **Les dividendes ont augmenté de 60 % en 2018, pour atteindre 23,2 milliards d'euros !** La pauvreté s'étend, mais la fortune des 0,1 % de Français, les plus aisés a augmenté d'un quart depuis 2017.

Ce dont le pays a besoin c'est d'un plan de relance du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Ce n'est pas le moment de réduire leur pouvoir d'achat ! Ils en ont besoin pour eux et leur famille, notre économie en a besoin, car ils ne sont pas seulement des consommateurs utiles à l'économie, ils participent à hauteur de 8 % à la production de richesses en France. Souvent, ils aident financièrement leurs enfants, petits-enfants touchés par le chômage. Leur contribution à la vie sociale est décisive dans cette période de crise sanitaire et économique.

SIGNONS MASSIVEMENT LA CARTE PÉTITION

**Participons nombreux
à la journée d'action le 17 novembre**

À NOUVEAU, LES RETRAITÉS MENACÉS !

Le 17 septembre à 10 heures, le rapport VACHEY a été présenté à la télévision par son auteur. Il formulait des propositions quant au financement de la 5^e branche de la Sécurité sociale consacrée à l'autonomie, promulguée le 7 août.

On peut s'interroger sur la nécessité de créer une branche spécialement dédiée aux questions de perte d'autonomie, qui peuvent toucher jeunes comme anciens, alors que la branche assurance-maladie actuelle est en charge des questions de santé. Handicapés et personnes âgées se retrouveraient ainsi mis à part alors qu'ils auraient toute leur place dans la branche maladie.

Qui va financer cette branche ?

Si on peut avoir des positions différentes sur l'utilité de cette « *branche* », une chose est sûre : **pour nous faire les poches**, M. VACHEY ne manque pas d'idées ! Qu'on en juge :

1^{re} mesure envisagée : **augmenter** (encore une fois!) la **CSG de plus de 10 %**, pour la mettre au niveau de celle des actifs: 9,2 %.

2^e mesure : **baisse des dispositifs fiscaux pour l'impôt** sur le revenu des retraités : **l'abattement de 10 % serait ramené à 5 %** ce qui rendrait des milliers de retraités imposables, leur supprimerait l'accès à certaines dispositions réservées aux personnes non imposables et augmenterait l'impôt de ceux qui le sont déjà.

3^e mesure serait une **nouvelle « journée de solidarité »** pour tout le monde, actifs et retraités, c'est-à-dire une taxe supplémentaire: un jour de congé en moins pour actifs et pour les retraités, cela pourrait se traduire par le doublement de la contribution additionnelle de solidarité (CASA) soit le **passage de 0,3 % à 0,6 %** du prélèvement sur nos pensions.

4^e mesure, comme si ce n'était pas suffisant: ceux qui em- -ploient une aide à domicile et ont plus de 70 ans se verraient appliquer **une cotisation patronale** dont ils étaient jusqu'à présent exonérés. De plus, le crédit d'impôt serait limité à 6 000 €, pénalisant les personnes ayant besoin de plus de 40 minutes d'aide jour.

5^e mesure, **l'abaissement du plafond de la réduction au titre des frais de dépendance et d'hébergement** pour les personnes âgées accueillies en établissement.

Enfin, **l'aide personnalisée** pour l'autonomie (APA) dont bénéficient les personnes dépendantes pourrait être **revue en fonction du patrimoine**, etc.

Au total, ce serait environ 4,2 milliards pris aux retraités, soit 70 % des 6 milliards nécessaires à une future loi sur le « grand âge » par ailleurs renvoyée à la fin de la mandature actuelle !

En clair, pour le gouvernement puisque l'autonomie est un problème de vieux, que les vieux paient !

Pour l'auteur du rapport, faire payer les retraités est « *logique* » car, en moyenne, « *le revenu des retraités sera 10 % plus élevé que celui des actifs en 2020* », il oublie de dire que les pensions sont inférieures aux salaires ; il ajoute le patrimoine dans le revenu qui, c'est logique, s'accumule avec l'âge. Est-ce que les retraités sont responsables de la crise sanitaire et du chômage ?

La direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Sanitaires (DREES); dans sa récente étude sur 2018, souligne que le pouvoir d'achat de la pension moyenne a diminué de **4,7 %** en 10 ans et une pension sur trois est inférieure à 1000 €. À ce jour, du fait de l'absence de revalorisation réelle depuis 7 ans, plusieurs millions de retraités ont une pension NETTE inférieure à celle qu'ils percevaient au 1^{er} avril 2013, date de la dernière revalorisation.

Et ce ne sont pas les 0,3 % de cette année (sauf pour les pensions inférieures à 2 000 € qui ont eu... 1 %) et les (peut-être) 0,4 % de l'an prochain qui changeront quoi que ce soit.

Ces mesures sont un véritable racket contre les salariés et surtout les retraités qui devraient encore une fois payer la note !

La perte d'autonomie doit être prise en charge à 100 % par l'assurance-maladie dans le cadre de la solidarité nationale !